

RÈGLEMENT N° 2009-152

**AMENDEMENT AU RÈGLEMENT N° 2007-102
« PLAN D'URBANISME »
CRÉATION D'UNE NOUVELLE AIRE D'AFFECTATION
INDUSTRIELLE (Ia)**

ATTENDU QUE le Conseil municipal de la Ville de Sept-Îles a adopté son règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* » à sa séance ordinaire du 10 décembre 2007.

ATTENDU QUE le conseil juge opportun d'amender ledit Plan d'urbanisme pour créer une nouvelle aire d'affectation industrielle afin de donner suite à la transaction intervenue en juin 2009 entre la municipalité et Florian Picard et Florian Picard Recyclage inc.;

ATTENDU QU'un avis de motion a dûment été donné par le conseiller Gaby Gauthier pour la présentation du présent règlement lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2009;

POUR CES MOTIFS, LE CONSEIL DE LA VILLE DE SEPT-ÎLES DÉCRÈTE CE QUI SUIT :

1. Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.
2. Le présent règlement modifie le règlement n° 2007-102 intitulé « *Plan d'urbanisme* ».
3. Le règlement n° 2007-102 est modifié afin de créer une nouvelle aire d'affectation industrielle dans le secteur Ferland et ce, à même une aire d'affectation forestière.
4. La nouvelle aire d'affectation « Industrielle » est composée des lots connus et désignés comme étant les lots : 3 669 424, 3 708 284, 3 669 427, 3 669 428 et 3 931 606 tous du cadastre du Québec, telle qu'illustrée au plan joint en annexe A du présent règlement pour en faire partie intégrante.
5. L'extrait du plan d'affectation (feuillet B) faisant partie du Plan d'urbanisme, tel que modifié par le présent règlement est joint en annexe B du présent règlement pour en faire partie intégrante.

Règlement n° 2009-152 (suite)

6. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

- **PROJET DE RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 20 novembre 2009
- **ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION TENUE** le 9 décembre 2009
- **AVIS DE MOTION DONNÉ** le 14 décembre 2009
- **RÈGLEMENT ADOPTÉ** le 25 janvier 2010
- **CERTIFICAT DE CONFORMITÉ DE LA MRC DE SEPT-RIVIÈRES DONNÉ** le 15 mars 2010
- **AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR** le 24 mars 2010
- **PUBLICATION D'UN RÉSUMÉ** le 24 mars 2010
- **ENTRÉE EN VIGUEUR** le 15 mars 2010

(signé) Serge Lévesque, maire

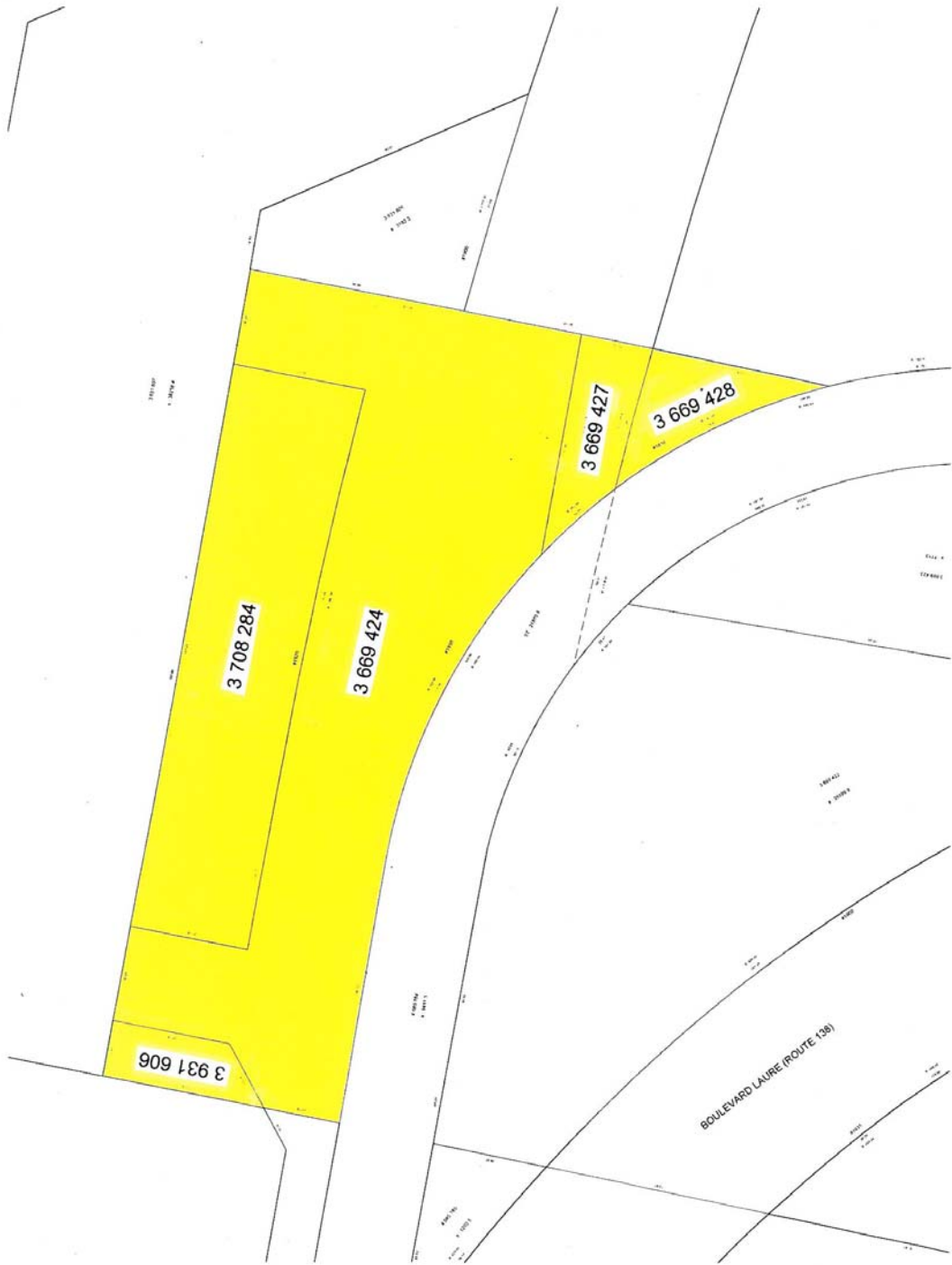
(signé) Valérie Haince, greffière

VRAIE COPIE CONFORME
Le

Greffière

ANNEXE A

PLAN



ANNEXE B

PLAN D'AFFECTATION

